

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4411 - Lundi 26 février 2018 - Prix : 10 DA

Un terroriste arrêté à Batna

Un atelier de préparation d'explosifs découvert dans son domicile

Page 24

Licenciement des enseignants et grèves

Des lycéens en colère expriment leur ras-le-bol

Page 2

Un cessez-le-feu à la carte

Par Mohamed Habili

Le Conseil de sécurité est finalement parvenu à voter un cessez-le-feu de 30 jours englobant toute la Syrie, bien qu'il ne s'agisse dans l'immédiat que de porter secours aux populations de la Ghouta orientale, dans la périphérie de Damas, aux mains de groupes rebelles radicaux depuis 2013. Ce vote unanime est intervenu une fois qu'il a été tenu compte des amendements russes, sans lesquels la résolution se serait ramenée à un ultimatum à l'adresse du seul régime syrien le sommant de mettre fin au massacre de sa population, au mépris bien sûr de toute vraisemblance. Au terme du texte adopté, le cessez-le-feu ne concernera ni les groupes terroristes catalogués comme tels par tout le monde, c'est-à-dire par les deux camps en lutte sur le sol syrien, au premier chef bien sûr al-Nosra et l'Etat islamique, mais tout autant les groupes de l'opposition soi-disant modérée, comme par hasard tous islamistes, qui ne prennent pas leurs distances avec les premiers. Autant dire que pas plus cette trêve que les précédentes, qui ne se comptent plus depuis le début du conflit, ne sera respectée pendant tout le temps qui lui est imparti. Tout au plus peut-on espérer qu'elle le soit plus ou moins et pendant suffisamment de temps pour que les secours puissent être acheminés, et les malades et les blessés évacués. Des violations, en effet, de part et d'autre de la ligne de démarcation, il serait en effet extraordinaire qu'il n'y en ait pas cette fois-ci aussi.

Suite en page 3

La conception doit prendre en ligne de compte de nouveaux paramètres

Eviter ces nouvelles villes créant plus de problèmes qu'elles n'en résolvent



Malgré la crise, le gouvernement poursuit certains de ses grands chantiers. Ainsi, les travaux de réalisation des nouvelles villes continuent à un rythme soutenu. Toutefois, le défi de la qualité reste toujours à relever. Lire page 2

11% de femmes syndicalistes à l'UGTA, selon Sidi Saïd

Les syndicats encore bien loin de la parité

Page 4

Victime de pressions et de menaces de mort

Le ministre de la Culture exprime son soutien à l'actrice Leïla Touchi

Page 13

La conception doit prendre en ligne de compte de nouveaux paramètres

Eviter ces nouvelles villes créant plus de problèmes qu'elles n'en résolvent

■ Malgré la crise, le gouvernement poursuit certains de ses grands chantiers. Ainsi, les travaux de réalisation des nouvelles villes continuent à un rythme soutenu. Toutefois, le défi de la qualité reste toujours à relever.

Par Meriem Benchaouia

Afin d'éviter les erreurs du passé, la conception des nouvelles villes doit désormais prendre en ligne de compte de nouveaux paramètres, au plan de l'aménagement et de la gestion, a déclaré, à Médéa, le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. «Nous devons éviter, dorénavant, d'opter pour des modèles de cités ou de nouvelles villes qui créent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Des villes ingérables où les problèmes d'insécurité vont s'amplifier et constituer une menace à la quiétude des citoyens», a jugé le ministre, en marge de sa visite dans la wilaya. Il a cité, dans ce contexte, la nouvelle ville Ali-Menjeli, à Constantine, dont les erreurs de conception ont engendré beaucoup de problèmes sur le plan de la gestion, mais également en matière de sécurité, estimant que de telles erreurs ne doivent plus être faites lors de la conception ou l'aménagement des nouvelles villes. «Un diagnostic approfondi, incluant plusieurs paramètres, dont celui inhérent à la sécurité des résidents, doit être effectué avant l'entame des travaux de réalisation de ce type de nouvelles villes», a souligné le premier responsable du secteur, ajoutant que son département vient d'associer le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour l'élaboration d'un diagnostic pour les régions concernées par de futures villes nouvelles. Quatre régions, en l'occurrence Ménéa (Ghardaïa), Bougezoul (Médéa), Bouinane (Blida) et Sidi-Abdellah (Alger), figurent, a rappelé le ministre, parmi le premier lot de villes nouvelles ciblées par cette mesure. «La conception de ces villes va s'articuler autour d'une vision différente de celle qui a prévalu par le passé et déterminera la vocation et le mode d'urbanisme et de gestion adaptés à chacune de ces villes», a-t-il déclaré.

Enquête sur 600 000 souscripteurs AADL

Pas moins de 600 000 dossiers de souscription au logement location-vente ont fait l'objet d'une enquête des services compétents, a révélé le ministre, assurant que les résultats des enquêtes des souscripteurs à cette formule de logement seront connus mars prochain. S'exprimant en marge de la pose de la première pierre du projet de 700 logements location-vente sis à Haouch Bayazid, dans la commune de Médéa, le ministre a affirmé que «six cent mille souscripteurs au logement location-vente, à travers le pays, ont

vu leur dossier transmis pour enquête aux services administratifs compétents, dans le cadre des procédures de vérification d'usage suivi par le département de l'Habitat». Les souscripteurs concernés par ces enquêtes ont le droit d'introduire des recours, une fois les résultats de ces enquêtes transmis à l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), a indiqué le ministre, précisant que cette procédure vise à «assainir le fichier des souscripteurs, notamment en ce qui concerne les situations matrimoniales, afin d'éviter des doubles affectations». M. Temmar a affirmé, en outre, que toutes les dispositions ont été prises pour relancer les projets de location-vente en suspens à travers une vingtaine de wilayas, et que des procédures de résiliation de marchés ont été engagées à l'encontre d'entreprises défaillantes, tout en assurant qu'un nombre non négligeable de chantiers en souffrance ont été relancés depuis quelque temps. S'agissant du programme de logements location-vente au niveau de la wilaya de Médéa, le ministre a annoncé l'inscription d'un quota supplémentaire de



900 logements, qui viendrait s'ajouter au précédent quota de 2 700 logements, déjà affecté à la wilaya, au titre de l'exercice 2018. Mille autres logements location-vente, destinés à couvrir le déficit qu'enregistre la wilaya, seront programmés pour l'année 2019, selon le ministre qui a

insisté, lors de son déplacement sur le site d'implantation du projet de 700 logements location-vente à Haouch Bayazid, sur le respect des délais de livraison des projets en cours de réalisation dans la wilaya. Cette dernière a été bénéficiaire, entre 2014 et 2017, d'un quota de 3 300

logements location-vente, répartis à travers six localités, dont 1 300 unités implantées à Ain-Djerda, commune de Draa-Smar, avec un taux d'avancement qui oscille entre 23 et 43%, pour l'ensemble des projets en phase de réalisation. M. B.

Licencier des enseignants et grèves

Des lycéens en colère expriment leur ras-le-bol

Refusant la décision de licenciement prise par le ministre de l'Education à l'égard des enseignants grévistes à Alger, des centaines de lycéens ont refusé de regagner leurs classes et exprimé devant leurs lycées leur rejet des nouveaux enseignants.

Colère et mécontentement ont été observés hier dans différents lycées de la capitale. En effet, refusant de reprendre les cours avec des nouveaux enseignants recrutés par le ministre de l'Education afin de mettre fin à la grève auquel a appelé le Cnapeste et pour éviter une année blanche, les lycéens ont refusé de regagner leurs classes et ont occupé les cours de leurs établissements. En présence des policiers, des terminales ont été solidaires avec leurs enseignants licenciés et ont demandé la reprise des cours, affirmant leur rejet de l'idée de remplacement par des enseignants vacataires qui influera négativement, selon eux, sur leurs capacités d'assimilation des cours. Par ailleurs, plusieurs enseignants qui ont été licenciés, se sont réunis à l'intérieur des établissements éducatifs pour décider de l'avenir de cette grève, d'autres ont dénoncé la mesure qui les prive d'y accéder. Une mesure qualifiée d'«illégal» par le président du bureau du



Cnapeste, Smail Bendhib. Pour rappel, selon des données fournies par le ministère de l'Education nationale, pas moins de 5 400 enseignants, affiliés au Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et tertiaire de l'Education nationale, ont signé des engagements de reprendre le travail dès dimanche (hier). Par contre, 3 800 enseignants grévistes, essentiellement issus des wilayas de Béjaïa et Blida où la grève est entrée dans son 3^e mois, ont été radiés de la Fonction publique, selon les données fournies par le ministère de l'Education nationale. Ces fonctionnaires n'ont pas répondu aux mises en demeure

envoyées par leur tutelle. A Blida, la grève du Cnapeste dure depuis 3 mois. Les enseignants réclament notamment le départ de la directrice de l'éducation de la wilaya. A Béjaïa, le conflit est également d'ordre local. Cela a conduit le syndicat des enseignants à déclencher, le 31 janvier dernier, une grève nationale contestée par les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Du côté du ministère de l'Education nationale, on préfère la fermeté puisque Nouria Benghebrat a conditionné la reprise du dialogue par l'arrêt de la grève. Pour elle, la suspension de la grève est une condition sine qua non pour la reprise des discussions. La ministre de

l'Education refuse de parler d'im-passe. «Nous assumons pleinement nos responsabilités, celles, en premier lieu, de préserver le droit à l'éducation de nos enfants. Notre position a été confortée par la justice, qui a statué et a qualifié d'illégal le mouvement déclenché par le syndicat du Cnapeste. La règle de droit et les arrêts de justice doivent être respectés», a-t-elle assuré, estimant que «nous sommes d'autant plus confiants qu'il y a de plus en plus de voix qui s'élèvent contre la prise en otages des élèves, de manière récurrente et cyclique». «Les analyses faites au niveau du ministère de l'Education nationale ont révélé que sur une dizaine d'années, équivalentes à la durée de vie d'une cohorte d'élèves, deux années d'apprentissages ont jusque-là été perdues. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter une telle érosion des apprentissages», a ajouté le ministre, rappelant que «le secteur a, malheureusement, déjà vécu ce genre de situation et a su relever le défi grâce à l'engagement de ses fonctionnaires tant au niveau local que central, et au soutien de la société qui s'est toujours mobilisée pour la sauvegarde de son école».

Thinhinene Khouchi

Industrie automobile

La production a atteint 60 000 véhicules/an

■ Les pouvoirs publics optent pour une nouvelle approche afin de promouvoir la sous-traitance dans la filière de production de véhicules. Ainsi, les textes d'application des mesures d'incitation à cette activité ont été finalisés récemment. En outre, les détails des taux progressifs d'intégration nationale seront fixés par un arrêté interministériel qui a également été mis au point.

Par Louiza Ait Ramdane

Ces incitations, prévues essentiellement par la loi de finances 2017, vont amener les investisseurs en activité ou potentiels à opter davantage pour la sous-traitance dans le secteur mécanique, a expliqué le conseiller au cabinet de ce ministère, Mustapha Abdelkrim, sur les ondes de la Radio nationale. En outre, les détails des taux progressifs d'intégration nationale seront fixés par un arrêté interministériel qui a également été finalisé, selon le même responsable qui a précisé que le calcul de ces taux prendrait en considération le nombre d'emplois créés par les usines de montage. M. Abdelkrim a rappelé, dans ce sens, qu'en vertu du cahier des charges publié en décembre dernier, toute société de production et de montage est tenue à atteindre un taux d'intégration minimum de 15% après la troisième année d'activité et de 40% à 60% après la cinquième année.

Ce même cahier des charges exige des constructeurs des véhicules, qui seront obligatoirement partenaires dans les usines de montage, de fournir une liste des sous-traitants qui vont accompagner leurs projets en Algérie.

«La liste peut nous faire gagner beaucoup de temps puisque les sous-traitants seront déjà homologués par le constructeur», a-t-il avancé. Selon le même responsable, ces mesures visent à asseoir une véritable industrie automobile permettant de réduire sensiblement la facture d'importation, ajoutant que le montage de véhicule n'est jamais une fin en soi.

Lancée à partir de 2014, l'activité de montage, en CKD/SKD, de véhicules a atteint une cadence de production de «60 000 uni-



P.V.D. R.

tés par an», a révélé Mustapha Abdelkrim. La valeur des importations des kits CKD/SKD, destinés au montage des véhicules, affiche un montant de «1,6 milliard de dollars», à la date du 24 février 2018. «C'est tout à fait normal, parce que les usines déjà en production depuis 2014-2015 sont montées en cadence avec un chiffre de 60 000 véhicules produits par an, et les nouvelles usines qui ont commencé en 2017 ont besoin d'importer des pièces pour le montage de leurs véhicules», a expliqué M. Abdelkrim. «Il faut voir le chiffre dans sa globalité : l'Algérie importait, il y a quelques années, des véhicules pour plus de 7 milliards de dollars. Maintenant, nous importons 1,6 milliard de dollars de pièces destinées au montage, sans compter la création de la valeur ajoutée», a-t-il fait valoir. Dans ce sens, il a considéré qu'avec l'augmentation progressive des taux d'intégration, cette facture sera appelée à baisser, tout en relevant l'in-

térêt exprimé par plusieurs équipementiers étrangers à venir s'installer en Algérie. Sur ce point, il a fait savoir que plusieurs conventions de partenariat avec des équipementiers sont prévues en marge des Journées techniques sur la sous-traitance mécanique prévues les 5 et 6 mars prochain à Alger.

Selon les chiffres avancés par M. Abdelkrim, l'Algérie compte quatre usines de production de véhicules de tourisme, trois autres de fabrication de camions et quatre pour les engins de travaux publics et les motocyclettes.

«Ces usines en activité ont été validées mais elles doivent, tout de même, déposer leurs dossiers auprès des instances habilitées pour approbation, et se conformer aux dispositions du cahier des charges pour qu'elles puissent être validées définitivement», a-t-il indiqué.

La liste des sociétés agréées pour l'activité de montage de véhicules restera ainsi ouverte et peut évoluer en fonction des

besoins du marché et de la politique du gouvernement, a poursuivi M. Abdelkrim. Concernant les prix des véhicules montés localement et jugés élevés par un grand nombre de consommateurs, il a avancé que les constructeurs s'engagent, à travers le nouveau cahier des charges, à atteindre, dès la troisième année, un prix compétitif par rapport aux prix des véhicules importés. Par ailleurs, le représentant du ministère de l'Industrie et des Mines, a annoncé l'organisation, les 5 et 6 mars prochain, des premières Journées techniques nationales de la sous-traitance automobile. Plus de 500 participants prendront part à cette rencontre, «la première du genre», souligne M. Abdelkrim, qui sera une occasion, ajoutera-t-il, «pour écouter les préoccupations des sous-traitants et créer des relations d'affaires, avec certainement des contrats qui vont être signés à la fin de ces journées techniques».

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un cessez-le-feu à la carte

Suite de la page une

Maintenant on peut toujours se demander si un cessez-le-feu – outre qu'en l'occurrence il n'est pas convenu directement entre les parties syriennes du conflit, mais entre les grandes puissances, bien que ce ne soient pas elles qui en aient pris l'initiative, mais la Suède et le Koweït – ainsi libellé en est vraiment un. L'armée syrienne et ses alliés sont en fait autorisés à poursuivre leur offensive, du moment qu'il leur est reconnu le droit de tirer dans le tas là où de leur point de vue une cible légitime, c'est-à-dire non concernée par le cessez-le-feu, a été décelée. La particularité de cette trêve, c'est qu'elle est décrétée au beau milieu d'un assaut final semblant près de réussir. Les heures qui viennent seront très instructives sur les dispositions d'esprit des uns et des autres. On saura par exemple si les groupes impliqués dans le cessez-le-feu, dont les trois plus importants établis dans la Ghouta orientale, vont se saisir de cette occasion pour évacuer les lieux avec armes et bagages, selon un scénario désormais bien rodé, ou s'ils vont profiter de la situation pour tenter de se renforcer dans la perspective de la reprise des hostilités. On saura aussi si la population civile est ou non libre de quitter la ville assiégée, autrement dit si elle est ou non otage des groupes qui la tiennent. Le fait est qu'on a de la peine à imaginer que passé le délai théorique de 30 jours, les combats reprendront comme si de rien n'était, dans une zone dans une large mesure réduite à des gravats. Mais cependant, comme cette guerre n'est syro-syrienne que dans l'un de ses aspects, elle qui en compte plusieurs, on ne peut exclure par avance l'éventualité d'une nouvelle flambée, peut-être même à fort bref délai.

M. H.

Rentrée de la formation professionnelle

Près de 300 000 nouveaux postes offerts

Pas moins de 290 000 nouveaux postes sont offerts à l'échelle nationale par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour la rentrée de février 2018, a affirmé, samedi à Batna, le ministre du secteur, Mohamed Mebarki. Cette rentrée se distingue par la diversité de l'offre conformément à la stratégie du gouvernement visant l'adaptation de la formation aux besoins en ressources humaines qualifiées, a souligné le ministre en donnant le coup d'envoi de la nouvelle session à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Hamla-3, dans la commune d'Oued Chaaba, inauguré à l'occasion. M. Mebarki a

fait état de la programmation de 370 spécialités couvrant 22 filières professionnelles dont 80 spécialités qualifiantes destinées notamment aux jeunes dont la scolarité obligatoire a été interrompue.

Aussi, 1 250 établissements de formation répartis sur le territoire national assurent la qualification de la main-d'œuvre dans les diverses spécialités imposées par l'évolution technologique et la mise en œuvre du programme de développement du pays, a indiqué le ministre, ajoutant que 20 nouveaux établissements dont 9 INSFP, 4 instituts d'enseignement professionnel et 7 CFPA ont été ouverts pour cette rentrée. Le secteur est

en passe de recruter 2 000 formateurs pour encadrer les nouveaux établissements et nouvelles spécialités, a encore indiqué M. Mebarki. Le secteur de la formation, a-t-il ajouté, aspire à mobiliser tous les moyens pour assurer la réussite des réformes afin de permettre aux jeunes de suivre des formations de haute qualité par la modernisation des programmes de formation, l'intégration des critères de qualité, l'amélioration de l'orientation et du cadre juridique, la formation des formateurs et l'adaptation du secteur au monde de l'emploi. Le ministre a rappelé que son secteur œuvre à donner la place convenable à ses cadres, travailleurs, enseignants et enca-

dreurs pédagogiques ainsi qu'à satisfaire les questions liées aux préoccupations socioprofessionnelles et à la mise en place des conditions favorisant la promotion et l'élevation de leur niveau scientifique et professionnel pour mieux assumer l'encadrement des stagiaires. M. Mebarki a appelé, au terme d'une allocution prononcée à l'occasion en présence des cadres du secteur, à s'impliquer dans la stratégie du gouvernement en le domaine pour «exécuter le plan de travail du secteur de l'année en cours dont les principaux éléments sont l'amélioration de la qualité de la formation, l'actualisation des compétences des encadreurs, la rénovation des

méthodes et des équipements techniques et pédagogiques, la généralisation de la certification des formations informatiques par des académies internationales, la poursuite du développement des partenariats avec l'environnement, l'adaptation de la formation au marché de l'emploi et l'intégration de modules d'initiation des stagiaires à l'esprit entrepreneurial». Le ministre a suivi, en outre, un exposé sur le secteur de la formation dans la wilaya de Batna avant de présider une cérémonie de signature de 9 conventions entre la direction locale de la formation professionnelle et plusieurs autres secteurs.

Halim Y.

11% de femmes syndicalistes à l'UGTA, selon Sidi Saïd

Les syndicats encore bien loin de la parité

■ Loin de la parité, même si la part des femmes syndiquées est en progression au sein des syndicats, leur représentation dans ces instances demeure loin d'être assurée. Une réalité relevée dans les discours tenus avant-hier par des responsables syndicaux relevant de l'UGTA lors de la commémoration du 62^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens.

Par Lynda Naili

Si les effectifs des femmes salariées ont connu une augmentation dans le monde du travail avec notamment une accession avérée aux postes de responsabilité, et que la représentativité féminine en politique est désormais un acquis pour la gente féminine, il n'en demeure pas moins que leur présence dans le mouvement syndical reste encore insuffisante. A ce titre, la célébration avant-hier du 62^e anniversaire de la création de l'UGTA a mis sur la table la question de la représentativité des femmes au sein des syndicats. Si le patron de la Centrale syndicale considère «important» et «énorme» le taux de 11% de femmes syndicalistes sur les 2,7 millions de syndicalistes que compte l'UGTA, sur le terrain, des responsables syndicaux ne semblent pas partager cet optimisme et appellent les travailleuses à s'imposer davantage dans la lutte syndicale. Un rôle que des femmes syndicalistes présentes affirmeront en être «pleinement conscientes» et «déterminées à relever tous les défis». Il est à noter à ce propos que Samia Salhi a été réélue à l'unanimité en qualité de coordinatrice et prési-



force conséquente au sein de l'UGTA. Les femmes syndicalistes ont appelé dans le communiqué final de cette conférence à poursuivre la campagne nationale plaidant pour le changement de la législation portant sur la protection des témoins en cas de harcèlement et de dénonciation de la violence exercée sur la femme, ainsi que mobiliser des compétences pour l'intégration à la campagne nationale de lutte contre cette violence et de prise en charge des préoccupations soulevées lors des conférences de sensibilisation par l'étude et le diagnostic. En somme, aujourd'hui comme de tous temps, les travailleuses persistent à faire valoir leurs droits par le biais de mobilisations. Des mobilisations qui bien souvent sont soutenues par leurs pairs masculins. Bien entendu, il ne s'agit pas pour elles de sexualisation des luttes ou d'une dualisation du syndicalisme, mais une participation pleine dans l'activité syndicale tant pour la défense des intérêts des travailleurs dans leur ensemble, mais aussi pour la revendication de préoccupations spécifiques des femmes en vue d'une meilleure prise en charge des intérêts des femmes. Aussi, les syndicats, marqués par une «culture masculine», devront agir sur leur «déficit démocratique» et s'ouvrir davantage pour permettre aux femmes, qui généralement tiennent des positions de «leadership secondaire», d'accéder aux positions les plus valorisées dans la hiérarchie syndicale.

L. N.

dente de la commission nationale de la femme travailleuse relevant de l'UGTA. C'est ainsi que le secrétaire national de l'Union générale des travailleurs algériens en charge des relations publiques, Ahmed Katich, s'exprimant à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, dans la salle des conférences de l'entreprise Naftal à Bounouara (El Khroub), a estimé que «la promotion de la femme active et de la femme syndicaliste

est une nécessité» eu égard «aux efforts et positions adoptées par la femme algérienne». Une position que viendront conforter les recommandations des syndicalistes participant à la conférence nationale sur la femme travailleuse et syndicaliste, tenue également pour la même occasion avant-hier à Oran qui ont plaidé pour «l'augmentation de l'adhésion de la femme à l'Union générale des travailleurs algériens». Ainsi, les recommandations dégagées à l'issue de cette ren-

contre sont axées sur l'élargissement du taux de représentativité des syndicalistes aux postes de commandement de différentes instances et structures de la Centrale syndicale. Il a été également recommandé de renforcer les capacités des syndicalistes par la formation et en les associant à toutes les questions d'ordre social, leur protection contre toutes formes de violence et de harcèlement dans l'exercice de leurs fonctions et d'agir pour la solidarité des femmes comme

Environnement

Des investissements de plus de 2 milliards de dollars depuis 2001

Le montant global des investissements engagés dans le secteur de l'environnement entre 2001 et 2017 s'est chiffré à l'équivalent de plus de deux milliards de dollars, a indiqué dimanche à Alger la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, M^{me} Fatma-Zohra Zerouati. Ces investissements ont couvert la réalisation de 1 200 projets ayant permis de

concrétiser une bonne partie du plan d'action portant sur l'environnement, a précisé la ministre lors de la Conférence nationale de présentation de la stratégie nationale de gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035. Dans ce cadre, M^{me} Zerouati a souligné que dans le cadre de la prise en charge de la problématique des déchets, deux instruments d'exécution ont

été élaborés et mis en place: le Programme national de gestion des déchets ménagers (Prodem) et le Plan national de gestion des déchets spéciaux (PNQGDES). Selon la ministre, ces outils ont pris en charge notamment la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets par l'utilisation de techniques modernes conformes aux normes écologiques universellement admises.

Ainsi, le Progdem et le PNQGDES ont permis l'éradication de plus de 2 000 décharges sauvages à l'échelle nationale dont la plus importante est celle de Oued Smar reconstruite en un jardin urbain, la réalisation de 177 centres d'enfouissement technique des déchets ménagers et assimilés et 38 autres pour les déchets internes, a-t-elle détaillé. Ces deux programmes ont aussi permis la création de 47 Etablissements publics à caractère industriel et commercial (Epic), de 16 Centres de tri des déchets ménagers et de cinq déchetteries. Ces réalisations visent, selon la ministre, à prendre en charge près de 13 millions de tonnes de déchets ménagers/an dont plus de 7 millions de tonnes sont valorisables, ce qui constitue un «gisement appréciable pour l'investissement». D'autre part, elle a indiqué que la quantité des déchets spéciaux stockés jusqu'à 2016 est estimée à 3,2 millions de tonnes, sachant que la quantité produite annuellement et pouvant être valorisée est de 330 000 tonnes, et ce, notamment pour les huiles usagées, les batteries et pneus usagés ainsi que les déchets d'équipements électroménagers et électroniques.

O. N.

Constantine

Le tramway décroche la certification ISO9001

La Société d'exploitation des Tramways (Setram) de Constantine vient de décrocher la certification ISO 9001 pour les performances réalisées en matière de gestion, de management et d'offre de services, a indiqué le directeur des transports, Farid Khelifi. Au cours d'une cérémonie, tenue samedi soir, le même responsable qui a félicité au nom du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, le staff de cette unité pour les prouesses réalisées et qui s'inscrivent en droite ligne avec le schéma national de modernisation du secteur, a souligné que la gestion de ce moyen de locomotive moderne est menée par des

cadres algériens ce qui constitue, a-t-il dit un «mérite à mettre en avant». «Le tramway de Constantine mis en circulation en juillet 2013, après ceux d'Alger et d'Oran, a été le premier à être certifié ISO 9001 ce qui dénote du degré de maturité et de performance acquis en un laps de temps plus ou moins record», a déclaré de son côté le directeur général de la Setram, Poirier Pierrick dont l'entreprise a été également certifiée ISO9001 version 2015. La certification ISO 9001 est un référentiel international en matière de systèmes de gestion de management et de la qualité, a rappelé M. Pierrick, précisant que le processus de certification exige un engagement de

la part de la direction et du personnel ainsi qu'un suivi et des procédures fiables, un processus, a-t-il estimé «parfaitement» maîtrisé par la Setram de Constantine. Le directeur de l'unité du tramway de Constantine, Kamel Bida a fait savoir pour sa part que «la délivrance de la certification ISO9001 reflète l'engagement de l'entreprise à être à la hauteur des défis de modernisation en cours par les pouvoirs publics et traduit la volonté de répondre convenablement aux besoins et aux attentes de la population en matière de service public». La qualité demeure en tête des priorités stratégiques de la Setram de Constantine et cette certifica-

tion contribuera au renforcement des prestations offertes d'autant que la première extension du tramway vers la ville Ali-Mendjeli sera opérationnelle d'ici à 2019, d'où l'importance, a-t-il ajouté de maintenir la cadence. Le directeur d'exploitation du tramway de Constantine, Rafik Ayad qui a insisté sur l'importance de la formation dans l'amélioration du rendement, a révélé que des cadres de la Setram de Constantine font des déplacements à Sétif et Ouargla pour transmettre leur savoir-faire en matière de gestion de tramways aux équipes sur place et ce en prévision de la mise en service très prochainement de tramways dans ces wilayas.

Safy T.

Selon l'ONS

L'inflation annuelle à plus de 5%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 5,2% jusqu'à janvier 2018, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Assia D.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à janvier 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de février 2017 à janvier 2018 par rapport à la période allant de février 2016 à janvier 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en janvier 2018, qui est l'indice brut des prix à la consommation en janvier 2018 par rapport à décembre 2017, elle a été de 0,5%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 0,9% en janvier 2018 comparativement à ceux de décembre 2017.

A titre d'exemple, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une baisse de 2,3%, particulièrement la viande blanche (-6,6%), les légumes (-8%) et la pomme de terre (-10,2%). Par contre, pour les produits alimentaires industriels (agroalimentaires), leurs prix ont grimpé de 0,5%, entraînés par l'augmentation des prix de certains produits



taires), leurs prix ont grimpé de 0,5%, entraînés par l'augmentation des prix de certains produits

dont essentiellement les laits, fromages et dérivés (+1,4%) et les fruits secs (+2%).

Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une hausse de 1,6% générée par le

relèvement des prix de certains produits, principalement les carburants avec une augmentation de 17%, et les tabacs, allumettes et articles de tabagie dont les prix ont haussé de 10,6%.

La tendance haussière des prix a également concerné les services (+1,8%) due essentiellement à la hausse des tarifs de transport (+6,7%).

Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché les meubles et articles d'ameublement (+0,3%), les transports et communication (+3,2%), l'éducation, culture et loisirs (+0,6%) et le divers (+3,3%), tandis que le reste s'est caractérisé par des stagnations. Pour rappel, la loi de finances 2018 prévoit une inflation de 5,5%.

A. D./APS

Industrie automobile à Oran

Prochaine convention entre Peugeot et la direction de la formation professionnelle

Une convention portant sur la formation de techniciens supérieurs en mécanique (véhicules légers et industriels) sera signée prochainement entre le constructeur automobile français Peugeot et la Direction de formation professionnelle de la wilaya d'Oran, a annoncé, hier à Oran, le directeur de wilaya chargé de ce secteur. A l'issue de la visite, il y a quelques jours, d'une délégation du constructeur Peugeot, du nouvel institut national spécialisé de la formation professionnelle de Bethioua, qui sera ouvert en septembre prochain, il a été décidé la signature d'une convention

portant sur la formation de techniciens supérieurs en mécanique, a précisé Abdelkader Belbekouche, lors de la cérémonie d'ouverture de la session de février de la formation professionnelle. La cérémonie officielle de cette session 2018 qui s'est déroulée à l'INSFP d'Es-Sénia Saad-Mohamed, a été marquée par la réouverture des spécialités mécanique moteurs et électromécanique et climatisation, fermées durant deux sessions, pour cause de réhabilitation des ateliers. Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, qui a visité l'atelier de cet INSFP doté de moyens matériels

appropriés (moteurs et boîtes de vitesse), a insisté sur l'importance de l'apprentissage et la formation dans ces branches professionnelles, avant d'évoquer les perspectives qu'offrent ces spécialités sur le marché du travail. Il a rappelé que la wilaya d'Oran est en passe de devenir un pôle automobile d'excellence, notamment avec le projet en voie de lancement de l'usine Peugeot à El Hamoul, avec en prime un tissu industriel dédié à la sous-traitance automobile. Selon les données fournies par la direction chargée du secteur, le réseau de formation et de l'enseignement

professionnels est composé de 26 établissements de formation pour une offre de 5 390 places pédagogiques réparties en plusieurs modes de formation. En ce qui concerne les inscriptions pour cette session de février, le bilan des filières professionnelles fait état de 257 demandes dans la spécialité hôtellerie et tourisme, 278 demandes dans les travaux publics, 172 dans la mécanique moteurs et engins, 249 dans les techniques administratives et de gestion, 109 dans la confection et enfin 456 dans la branche électricité et électronique. **Younès F.**

Accord Opep-non Opep

Taux de conformité record à 133% en janvier

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires ont réduit leur production en janvier dernier au-delà de leurs engagements, atteignant un taux de conformité de 133%, a indiqué l'Opep sur son site web. «L'Opep et les pays producteurs non membres de l'Opep ont entamé 2018 avec un niveau de conformité exceptionnel avec leurs ajustements volontaires de la production, ils ont une fois de plus cassé leur record de taux de conformité au cours du mois de janvier 2018, atteignant un niveau de 133%», a indiqué le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays

Opep et non Opep (JMMC). Cette performance «solide enregistrée durant le premier mois de la deuxième année de la Déclaration de Coopération continue après une remarquable tendance à la hausse tout au long de 2017», note le Comité. Ce taux «démontre l'engagement des pays participants à rétablir la stabilité du marché dans l'intérêt des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale», ajoute le JMMC qui s'est déclaré «satisfait des résultats globaux». Toutefois, le Comité note «la volatilité récente du marché» tout en soulignant «l'importance de la vigilance et la nécessité d'éviter toute complaisance». Ce Comité a également précisé

que «les performances n'étaient pas uniformes et que la conformité était renforcée par plusieurs pays sur-performants», et a donc «exhorté tous les pays participants à poursuivre et, dans la mesure du possible, à intensifier leurs efforts collectifs et individuels afin d'accélérer le rééquilibrage du marché du pétrole». «Tout au long de l'année 2018, le JMMC s'efforcera de maintenir ou de dépasser la conformité totale de tous les pays participants», souligne le communiqué. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la Déclaration de Coopération faite lors de la réunion ministérielle

conjointe Opep-non Opep, tenue le 10 décembre 2016. Lors de l'aréunion de décembre 2016, Onze pays producteurs de pétrole ont coopéré avec les 13 (maintenant 14) pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep. La prochaine réunion du JMMC se tiendra en Arabie saoudite en avril prochain. **Agences**

Agences

Chine Investissements dans de grands projets de 1 580 mds usd en 2018

LA CHINE compte investir plus de 1 580 milliards de dollars (10 000 milliards de yuans) dans une série de grands projets au courant de l'année 2018, et ce, dans certaines provinces et régions de son territoire. Ainsi, selon ce que rapporte la presse locale, la plupart de ces projets concerneront les industries stratégiques et émergentes, telles que la production d'équipements haut de gamme, les technologies de l'information, et la construction d'infrastructures liées aux transports et à l'énergie. La province orientale du Shandong projette de lancer 900 projets pour un investissement total de 4 000 milliards de yuans cette année, selon la Commission provinciale du développement et de la réforme. La plupart de ses projets concernent les industries émergentes, telles que l'énergie renouvelable, les nouvelles matières, la production d'équipements haut de gamme, et la construction d'infrastructures, dont la construction de lignes à grande vitesse et d'aéroports. Six autres provinces, dont le Henan, le Hubei, le Jiangxi et le Guizhou, comptent investir chacune plus de 1 000 milliards de yuans dans leurs projets cette année. Ces projets concerneront la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Les gouvernements locaux ajustent actuellement leurs stratégies de développement conformément aux demandes de la direction suprême du pays pour un développement de haute qualité, ont indiqué des analystes. **R. E.**

Oran

70 porteurs de projets hébergés par la «Pépinière d'entreprises» depuis 2011

■ *Quelque 70 porteurs de projets ont été hébergés par la «Pépinière d'entreprises» d'Oran depuis sa création en 2011 dans le cadre de l'aide et l'accompagnement des jeunes pour la création d'entreprises, apprend-on de la responsable de cet organisme public d'hébergement et d'accompagnement à la création d'entreprises.*

Par Lyes B.

Depuis 2011, date de création de la pépinière d'entreprises d'Oran, environ 70 porteurs de projets ont été

Souk Ahras Plus de 150 millions DA pour la réhabilitation des établissements scolaires

UNE ENVELOPPE financière estimée à 151 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Souk Ahras pour la réhabilitation de plusieurs établissements scolaires, tous cycles confondus, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Ce montant financier inscrit au titre du programme sectoriel de l'exercice 2018 a été décidé lors d'une réunion présidée par le Secrétaire général de la wilaya, Toufik Laâyou, en présence des chefs de dairas et des directeurs d'exécutif concernés par l'opération, a indiqué la même source. Pas moins de 60 millions DA parmi le montant global ont été réservés à la mise à niveau de 30 écoles primaires, 53 millions DA pour la réhabilitation de 20 CEM (collège d'enseignement moyen) et 38 millions DA ont été accordés à la réhabilitation de 15 lycées, a détaillé la même source. Ces opérations portent sur la reprise de l'étanchéité et de la peinture ainsi que l'aménagement des classes, ont fait savoir les services de la wilaya, notant que des actions similaires ont été lancées récemment à travers 57 écoles primaires, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales mobilisant un montant de 100 millions DA. Les projets de réaménagement des établissements scolaires, de réalisation des classes d'extension, des stades et des salles omnisports et d'installation de chauffage central en voie de généralisation permettront l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, a-t-on indiqué. Une enveloppe financière estimée à 58 millions DA a été allouée la fin du mois de décembre dernier dans la wilaya pour l'installation du chauffage central à travers l'ensemble des écoles primaires réparties sur 26 communes de la wilaya dont 30 millions DA sont puisés du budget de wilaya 2017, a-t-on rappelé.

R.R.

hébergés dans cette structure d'hébergement sous tutelle du ministère de l'Industrie et des Mines, indique Nadjet Malti, ajoutant que des bureaux et du matériel informatique sont mis à la disposition des porteurs de projets à des tarifs symboliques pour une durée limitée entre une et 3 années. «Nous soutenons les porteurs de projets viables, qu'ils soient étudiants ou autodidactes. Nous avons une capacité d'hébergement de 16 porteurs de projets», souligne la même responsable. La pépinière accueille actuellement une dizaine de porteurs de projets qui sont hébergés dans cette structure en vue de créer leurs propres entreprises. S'agissant des principaux secteurs d'activités dans cet incubateur, les TIC l'emportent sur les autres créneaux. Les jeunes investissent beaucoup plus dans la vidéosurveillance, la signalétique, la création d'applications de mobiles de sites Web, entre autres, note-t-elle. Toutefois, des entreprises non hébergées sont également accompagnées par la pépinière. «Nous recevons en moyenne entre 20 et 25 entreprises par tri-



mestre. Des entretiens se font autour de projets portés et les jeunes sont conseillés et orientés par des experts et spécialistes pour la bonne réalisation de leurs projets, en plus de formations spécifiques organisées par la pépinière et pour lesquelles ils sont conviés», déclare M^{me} Malti. Les objectifs globaux de cette structure tendent à sensibiliser à la culture entrepreneuriale, à

développer une synergie avec l'environnement local et à permettre une intégration à un dispositif global de développement économique et social, soutient la même source. Les principales missions de cet «incubateur» sont l'accompagnement et l'hébergement des porteurs de projets. L'accompagnement se fait par des conseils personnalisés sur les plans financier, juridique,

fiscal, commercial et technique. L'hébergement à la pépinière permet aux jeunes porteurs de projets une domiciliation juridique et administrative de l'entreprise. L'adresse de la pépinière est acceptée pour l'établissement du registre de commerce. «C'est un grand souci de moins pour ces jeunes», explique Nadjet Malti.

L. B./APS

Sidi Bel-Abbès

Raccordement de plus de 100 foyers au réseau de gaz naturel à Sfisef

Plus de 100 foyers situés dans les zones éloignées de la commune de Sfisef (sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès) ont bénéficié du réseau de gaz naturel dans le cadre des festivités de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. La mise en service du réseau de gaz, présidée par le wali, Tahar Hachani, a mis du baume dans le cœur des populations bénéficiaires qui ont exprimé leur grande joie devant cette opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de la Caisse des collectivités locales. Selon la directrice de wilaya de l'énergie, Benselma Farida, le coût de cette opération qui fait par-

tie du projet de raccordement de 400 foyers des zones éloignées de la wilaya de Sidi Bel-Abbès est estimé à 600 000 DA et celui de tout le projet à 15 millions DA. Les travaux de raccordement de 300 foyers restants ont été achevés à travers les localités d'Ain El Berd et de Makedra, en attendant ceux d'autres foyers, a-t-elle fait savoir, annonçant que l'opération de mise en service est prévue au mois de mars prochain. Concernant le taux de raccordement dans la wilaya, la même responsable a indiqué que les 52 communes sont dotées du gaz naturel à l'exception de certaines localités éloignées et aux reliefs accidentés, signalant dans ce sens que 6 000 foyers ont été recensés et seront rac-

cordés au réseau de gaz naturel prochainement. La célébration du double anniversaire du 24 février a été marquée par une visite au centre enfûteur de Naftal dans la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès qui dispose actuellement d'un stock de 8 000 mètres cubes de carburant, selon le directeur local de cette entreprise, M. Youfî. A l'occasion, le même responsable a annoncé qu'un autre projet, en cours d'exécution, devra accroître les possibilités de stockage de ce centre pour atteindre 180 000 m³, nécessaires pour la wilaya de Sidi Bel-Abbès et d'autres wilayas dans l'ouest et du sud-ouest du pays.

Hocine A.

Tlemcen

Distribution de 719 logements à Ouled Mimoun au début du deuxième semestre

Pas moins de 719 logements publics locatifs seront distribués dans la commune de Ouled Mimoun (Tlemcen) au début du deuxième semestre de l'année en cours, a annoncé le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche. Lors d'une visite d'inspection dans la daïra d'Ouled Mimoun, le wali a indiqué que 200 de ces logements sont déjà prêts pour être attribués dans une première étape et que le taux de réalisation du restant des logements est à 50 %, tout en insistant sur la remise de pré-affectations aux bénéficiaires. Il a également mis

l'accent sur l'élaboration des listes des bénéficiaires de ces logements avant le début du mois de juin prochain. Le chef de l'exécutif a aussi instruit de mettre fin aux constructions illégales dans la commune de Ouled Mimoun, en mettant en place un comité pour les recenser et initier les actions de démolition des constructions construites après 2007. Le wali a visité plusieurs projets dont celui de la reconversion de l'ancien siège de l'APC de Oued Lakhdar en une polyclinique, celui de couverture du stade municipal en

gazon artificiel. A l'occasion, il a souligné que 40 demandes sont enregistrées pour la couverture des stades des communes de Tlemcen en gazon artificiel et que l'opération sera généralisée aux autres communes. Dans la commune de Ouled Mimoun, le wali a insisté sur l'extension de deux groupes scolaires, en cours de réalisation, pour être prêts avant la prochaine rentrée scolaire et la dotation de l'équipe sportive de football d'Ouled Mimoun d'une subvention de 2 millions DA. M. Benyaïche a également donné des instructions

pour l'achèvement des travaux de la piscine semi olympique de cette collectivité locale pour sa réouverture le 5 juillet prochain, et trouver une assiette foncière, dans les prochains jours, pour apporter des aides à l'habitat rural aux villages de Tahmoumine et Sidi Soufi. Le nouveau siège de la commune de Béni Smail d'un coût de 44 millions DA, qui regroupe différents services, sera mis en service, a-t-on appris lors de cette visite.

T. K.



Produits issus du Sahara occidental

Le modèle «colonies israéliennes» que préconise l'UE «a montré ses limites»

■ La solution calquée sur la situation des colonies israéliennes que préconise l'Union européenne (UE) pour les produits issus du Sahara occidental occupé dans le cadre du commerce avec le Maroc a déjà «montré ses limites à maintes reprises», a affirmé le Centre national de coopération au développement (CNCD), exhortant l'Union à sortir des «solutions ad hoc» pour «adopter une politique commerciale cohérente vis-à-vis des territoires illégalement colonisés».

Par Sara H.

«**C**ette politique ne peut faire l'impasse sur le droit international et sur les obligations de non-reconnaissance et de non-assistance (au maintien de l'occupation illégale par le Maroc du Sahara occidental) qu'il impose à l'UE et à ses Etats membres», a plaidé cette organisation non gouvernementale belge de solidarité internationale dans une contribution signée Nathalie Janne D'Othée. L'ONG a insisté sur l'impératif de «ne pas alimenter financièrement l'entreprise de colonisation en important des produits marocains issus du Sahara occidental». Selon Natahalie Janne D'Othée, chargée de programmes Moyent-Orient et Afrique du Nord au CNCD, le modèle «colonies israéliennes» appliqué dans l'accord d'association UE-Israël pour exclure les produits des colonies israéliennes du bénéfice du tarif préférentiel, «a rapidement montré ses faibles» et cela, pour la raison simple qu'Israël ne considère pas les colonies comme extérieures à son territoire. «Le problème qui va se poser avec le



Maroc sera similaire», a-t-elle prévenu, soulignant que le Maroc également considère le Sahara occidental comme faisant partie intégrante du territoire marocain. Partant de la logique mise en œuvre dans le cadre de l'accord d'association UE-Israël, Nathalie Janne D'Othée a jugé «nécessaire» de mettre en place un arrangement technique avec le Maroc afin de permettre aux autorités douanières européennes d'identifier les produits du Sahara occidental afin de les exclure du tarif préférentiel, faisant remarquer, néanmoins, que «ce système est loin d'être infallible». Cette responsable de l'ONG CNCD a soutenu, en effet, que l'arrangement technique UE-Israël établi en 2005 a «montré ses limites». Non seulement les douanes européennes n'ont pas le temps de vérifier chaque lot de marchandise, mais aussi l'UE doit sans cesse mettre à jour la liste des codes postaux de colo-

nies en perpétuel essor.

Vérification de l'origine des produits : une tâche quasi impossible

La tâche est devenue encore plus compliquée depuis 2013, lorsque les autorités israéliennes d'occupation ont introduit un nouveau système de codes postaux à 7 chiffres, «rendant le travail de suivi de ceux-ci encore plus difficile pour les autorités européennes», a-t-elle expliqué. Même si le commissaire européen aux Affaires économiques et financières Pierre Moscovici a rappelé aux Etats membres leurs obligations en matière d'indication de l'origine des produits, qui doit être claire et non trompeuse pour les consommateurs, D'Othée estime que «la vérification de l'indication d'origine est une tâche quasi impossible». Elle a rappelé, à ce titre, que l'UE a accordé au Maroc un statut spé-

cial qui lui permet de vérifier la conformité des produits avec les standards européens en vue de leur commercialisation sur le marché européen et qu'une agence marocaine a été accréditée par l'UE pour mener ces contrôles sur les biens destinés à l'exportation vers son marché. Citant un rapport de l'organisation Western Sahara Resource Watch, D'Othée a révélé que non seulement cette agence avait des bureaux dans le territoire occupé, mais délivrait également des certificats d'origine «Maroc» à des produits issus du Sahara occidental occupé. Nathalie Janne D'Othée a estimé que l'UE doit «renverser la charge de la preuve», en demandant au Maroc ou aux entreprises exportatrices de prouver que les produits qu'il exporte ne proviennent pas du Sahara occidental occupé. Elle a préconisé, à ce propos, d'utiliser la possibilité de suspendre le volet commercial de l'accord d'Association UE-Maroc

comme «moyen de pression». Pour contourner les difficultés d'identification d'origine pour les produits agricoles, cette responsable de la CNCD a suggéré de contraindre les entreprises exportatrices marocaines à «passer un screening par un organe indépendant, prouvant qu'elles n'ont pas d'activités au Sahara occidental avant de se voir accorder un agrément d'exportation vers l'UE». L'ONG a regretté, par ailleurs, la direction empruntée par l'UE en négociant avec le Maroc un accord visant à appliquer un tarif préférentiel aux produits du Sahara occidental. Elle a, ainsi, déploré l'attitude de la Commission qui est allée chercher le consentement de «la population du Sahara occidental», soulignant que celle-ci diffère du «peuple du Sahara occidental, tenant du droit à l'autodétermination et légitimement représenté par le Front Polisario».

S. H./APS

Libye L'Allemagne veut renforcer sa présence dans le secteur pétrolier

UNE ÉVENTUELLE coopération dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière sur de nouveaux périmètres libyens a été examinée entre le P-dg de la société publique libyenne des hydrocarbures (NOC), Mustafa Sanallah, et l'ambassadeur d'Allemagne en Libye, Christian Buck. Les deux parties ont également échangé sur les mécanismes d'accompagnement de la NOC dans son projet d'amélioration de la production pétrolière nationale. Mustafa Sanallah a salué la présence de la société allemande Wintershell dans l'amont pétrolier de la Libye. Il a déclaré au responsable allemand que l'arrivée dans ce segment d'autres entreprises allemandes sera très «importante» pour les projets de développement du secteur. Depuis 2011, la production libyenne de brut a chuté, passant de 1,6 million baril/jour à environ 1 million b/j actuellement. La NOC multiplie ses opérations pour attirer de nouveaux investisseurs afin de relancer la production.

R. M.

Maroc

Arrestation et convocation de journalistes

Un journaliste a été arrêté et deux autres convoqués par la police marocaine, a annoncé le journal *Akhbar Al Yaoum*, au lendemain de l'arrestation «sans motif précis» de son directeur à Casablanca, ont rapporté des médias marocains. La police judiciaire a interpellé le journaliste Ibtissam Machkour, directrice de publication du site d'information féminin Soltana, du même groupe, ajoute le communiqué. Deux salariées de la direction d'*Akhbar al-Yaoum* ont, en outre, été convoquées et doivent être entendues par la police. Taoufiq Bouachrine, 49 ans, a été arrêté vendredi au cours d'une descente menée par une trentaine de policiers en civil dans les locaux de son quotidien à Casablanca. Placé en garde à vue, il était toujours interrogé par la police alors que le motif de son arrestation

restait inconnu, selon un communiqué de son journal. L'arrestation de M. Bouachrine a suscité une vague de réactions dans le pays, où plusieurs militants des droits de l'Homme, avocats et députés lui ont exprimé leur soutien. Vendredi, près d'une trentaine d'élèves de policiers en civil ont investi l'immeuble où se trouvent les bureaux de la rédaction vers 16h40, ont précisé les mêmes sources. Le procureur général du roi près la Cour d'appel de Casablanca a annoncé vendredi que le Parquet avait chargé la police judiciaire «de mener une enquête» sur M. Bouachrine, «suite à des plaintes parvenues au Parquet», sans toutefois, dévoiler l'objet de la plainte visant le journaliste sous prétexte de «l'intérêt de l'enquête». «Pour préserver l'intégrité et le secret de la procédure et garantir

la présomption d'innocence, l'objet de ces plaintes ne peut être divulgué à ce stade», selon la source. «L'enquête qui suit une arrestation est secrète (...) mais jamais le motif de l'arrestation», a réagi l'avocat Mohamed Ziane. Connu pour sa liberté de ton, M. Bouachrine a été condamné il y a un mois à verser l'équivalent de 40 000 euros à deux ministres pour «diffamation». En 2009, il avait été condamné à quatre ans de prison avec sursis et à des dommages et intérêts pour la publication d'une caricature dans son journal jugée «irrespectueuse». Les journalistes continuent d'être poursuivis selon le Code pénal marocain. Le Maroc figure à la 133^e place sur 180 pays au Classement mondial 2017 de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières.

Amel N./Agences



États-Unis

Les fabricants d'armes sous pression

■ *Montrés du doigt après le carnage au fusil d'assaut qui a fait 17 morts dans un lycée de Floride, les fabricants d'armes américains, déjà en situation financière difficile, subissent désormais la défiance de grandes entreprises qui ont commencé à s'en distancer.*

Par Rosa C.

Sous la pression populaire exprimée sur les réseaux sociaux, les loueurs de voitures Hertz et Enterprise (Alamo, National), les assureurs Metlife et Chubb, et la société de sécurité informatique Symantec ne veulent plus être associés à la NRA, le puissant lobby des armes.

Ces sociétés ont, l'une après l'autre, officiellement mis fin vendredi à leurs partenariats respectifs. Dans la plupart des cas, ces partenariats reposaient sur de multiples avantages accordés à des membres de la NRA souhaitant par exemple louer une voiture, prendre l'avion ou obtenir une assurance spécifique. «Les réac-

tions des clients nous ont poussés à revoir nos relations avec la NRA», a tweeté First National Bank of Omaha, un des plus gros émetteurs de cartes de crédit aux États-Unis. Samedi, ce sont les compagnies aériennes Delta Air Lines et United Airlines qui ont annoncé sur Twitter supprimer les réductions accordées jusque-là aux membres de la NRA. Elles ont demandé dans des communications distinctes au lobby des armes de supprimer de son site les informations sur leurs tarifs préférentiels. Et l'une des plus grosses banques américaines, Bank of America, a annoncé qu'elle réexaminait ses relations avec les fabricants d'armes. «Nous nous joignons à d'autres groupes de notre secteur pour

voir ce que nous pouvons faire pour arrêter la tragédie des fusillades meurtrières», a indiqué la banque à l'AFP. Elle va donc «contacter le nombre limité de ses clients qui fabriquent des fusils d'assaut à usage non-militaire pour voir comment ils peuvent contribuer à cette responsabilité partagée». «Il y a (actuellement) beaucoup de réactions hostiles» envers l'industrie des armes, explique à l'AFP Jeff Pistole, un vendeur d'armes de l'Arkansas (sud). «Au départ, les gens (fabricants) se disaient "avec Trump président, nous ne sommes pas inquiets"» d'un durcissement de la réglementation sur les armes. Mais la dynamique a changé, selon lui, après l'attaque menée le 14 février par un jeune homme de 19 ans contre son ancien lycée à Parkland. Au total 17 personnes ont perdu la vie, jeunes pour la plupart. Traditionnellement, les ventes d'armes bondissent aux États-Unis après une fusillade par crainte d'un resserrement de la réglementation, mais la demande retombe souvent aussitôt parce que les condamnations politiques ne sont pas suivies par des mesures concrètes, résume M. Pistole. Mais cette fois-ci, certains élèves rescapés sont devenus un mouvement national spontané qui interpelle les élus afin qu'ils agissent pour durcir la législation sur les armes. Sous pression, Donald Trump a demandé au ministère de la Justice d'améliorer les vérifications d'antécédents



PHOTO: D. K.

psychiatriques et judiciaires des acquéreurs d'armes à feu. Il s'est dit en faveur d'un relèvement de l'âge légal pour acheter certaines armes. Les actions des fabricants d'armes en sont affectées à Wall Street: le titre de Sturm Ruger a perdu 4% de sa valeur en Bourse depuis le 14 février, celui d'American Outdoor Brands, connu par le passé sous le nom Smith & Wesson, a abandonné 5,8% et Vista Outdoor Inc, spécialiste des munitions, 6,1%.

La société d'investissements américaine BlackRock, un des gros actionnaires d'American Outdoor Brands, Sturm Ruger et Vista Outdoor, a fait savoir qu'elle allait discuter de la fusillade de Floride avec les trois fabricants. Ces pressions tombent au plus

mal pour le secteur qui traverse une période difficile, marquée par des suppressions d'emplois et des réductions d'activité dans les usines. Plombée par une dette colossale, Remington Outdoor, société fondée il y a plus de 200 ans, envisage de déposer le bilan dans les prochains jours. Sturm Ruger a supprimé en 2017 environ 700 emplois, soit 28% de ses effectifs. Son chiffre d'affaires a chuté de 22% et son bénéfice de 40%, en raison d'une baisse du prix des armes. L'industrie pâtit de stocks importants amassés avant novembre 2016 dans la crainte d'une victoire d'Hillary Clinton, favorable à des lois plus restrictives sur les armes, selon les experts.

R. C.



Points chauds

Sanctions

Par Fouzia Mahmoudi

Lex-président américain George W. Bush avait eu durant ses deux mandats de violents échanges avec le président d'alors de la Corée du Nord, Kim Jong-un. Des échanges qui se terminaient irrémédiablement par des menaces du dictateur coréen en direction des États-Unis et de ses intérêts, et de sanctions sévères, dont malheureusement uniquement la population ressentait les effets en direction de la République communiste. Les relations s'étaient légèrement améliorées avec Obama, mais seulement du fait du tempérament calme du président Démocrate qui ne cédait pas aux harangues provocatrices de Kim Jong-Il, qui a entre-temps succédé à son père. Mais l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche a rapidement ravivé les tensions entre Pyongyang et Washington, les dirigeants des deux pays se livrant régulièrement à des joutes verbales interminables et dont le contenu ressemble trop souvent à des disputes de cours d'école. Décidant de son côté de faire une nouvelle fois montre de son pouvoir, le président américain a annoncé une nouvelle série de sanctions économiques envers la Corée du Nord. Ces mesures, «les plus lourdes» jamais imposées contre Pyongyang, selon ses termes, visent plus de 50 sociétés de transport maritime et navires qui aident Pyongyang «à échapper aux sanctions». Leur objectif est de «continuer à couper les sources de revenus et de pétrole que le régime utilise pour financer son programme nucléaire et son armée», selon des extraits du discours diffusés en avance par la Maison-Blanche, mais qui n'ont finalement pas été prononcées par le président. «J'espère que quelque chose de positif en sortira, nous verrons», a simplement lâché ce dernier à l'issue d'un très long discours lors de la conférence CPAC, grand rendez-vous annuel des conservateurs américains. Selon le Trésor américain, ces sanctions visent un individu, 27 entités et 28 navires localisés ou enregistrés en Corée du Nord, en Chine, à Singapour, à Taïwan, à Hong Kong, aux îles Marshall, en Tanzanie, au Panama et aux Comores. Cette annonce intervient à deux jours de la fin des Jeux olympiques de Pyeongchang qui ont contribué à une spectaculaire détente sur la péninsule. Le régime de Kim Jong-un est déjà visé par de nombreuses sanctions imposées par Washington et les Nations unies afin de le contraindre à renoncer à ses programmes nucléaire et balistique. En 2017, le Conseil de sécurité a imposé à l'unanimité trois séries de sanctions économiques à la Corée du Nord, toutes plus fortes les unes que les autres : le 5 août (fer, charbon, pêche...), le 11 septembre (textile, limitation de livraisons de pétrole) et le 22 décembre (produits pétroliers raffinés notamment). Il y a quelques mois, Donald Trump a accusé la Chine de livrer du pétrole à la Corée du Nord malgré les sanctions, une affirmation catégoriquement rejetée par Pékin et qui n'arrange en rien les relations déjà tendues avec l'empire communiste. Et si l'annonce des sanctions visant Pyongyang n'a rien de surprenant elles font se demander quels intérêts celles-ci ont, car après plusieurs décennies de sanctions contre le peuple nord-coréen qui doit par ailleurs subir le joug d'une brutale dictature, aucune amélioration n'a été observée dans le comportement des dirigeants du pays. Elles ne servent au contraire qu'à renforcer la propagande anti-occidentale du régime nord-coréen qui continue à mener à bien ses projets nucléaires mettant le monde un peu plus en danger chaque jour.

F. M.

Israël

Un homme armé arrêté avant une manifestation pro-migrants

La police israélienne a annoncé avoir arrêté samedi deux hommes, dont un armé, qui auraient menacé via les réseaux sociaux de perturber une manifestation de solidarité avec des milliers de migrants africains qu'Israël se prépare à expulser.

Selon un communiqué de la police, les deux hommes «ont été arrêtés pour être interrogés» à propos d'un message publié sur Facebook appelant à une contre-manifestation violente samedi soir, alors qu'un rassemblement avait lieu à Tel-Aviv pour protester contre l'application d'une nouvelle politique migratoire controversée. «Amis, la bataille pour chasser les infiltrés est en train d'avoir lieu», affirmait le message Facebook en question, que la police a reproduit dans son communiqué. «Il est temps de se révolter pour défendre notre foyer», disait-il encore. Le terme «infiltrés» est utilisé par les autorités israéliennes et les partisans des expulsions massives pour désigner les migrants, surtout les milliers d'Erythréens et de Soudanais, entrés illégalement

dans le pays depuis 2007 par la frontière égyptienne à l'époque poreuse, et qu'Israël se prépare à expulser. Selon la police, parmi les réactions sur Facebook au message, un commentaire affirmait «je suis armé». La police «a immédiatement retrouvé les deux suspects, les a arrêtés pour les interroger et a confisqué l'arme que portait l'un des deux», a-t-elle indiqué. «Quelque 5 000 personnes étaient attendues à cette manifestation de solidarité avec les migrants samedi soir près de la gare routière, quartier du sud de Tel-Aviv où vivent de nombreux Africains, selon la police.

«Je suis venu du Darfour (Soudan), théâtre d'un génocide depuis 2003, je suis venu ici pour trouver un abri», a confié à l'AFP un homme se présentant sous le nom de Taj, qui dit avoir fait une demande d'asile.

«Malheureusement le gouvernement (israélien) ne sait pas comment traiter mon cas, et j'attends toujours leur réponse sur ma demande d'asile», a-t-il ajouté. Une contre-manifestation moins importante avait lieu non loin de là, ont indiqué des

médias sans faire état de frictions. Les forces policières étaient déployées en grand nombre.

En 2012, une marche contre l'immigration avait dégénéré en manifestation raciste au cours de laquelle des slogans comme «les Noirs, dehors!» avaient été scandés et des commerces tenus par des Africains attaqués.

Israël s'apprête à expulser des milliers d'Erythréens et de Soudanais qui n'ont pas de demande d'asile en cours d'instruction. Il leur donne le choix: partir d'ici à début avril ou aller en prison indéfiniment.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a promis de «rendre» le sud de Tel-Aviv aux citoyens israéliens. Des responsables religieux et conservateurs ont aussi présenté ces migrants musulmans ou chrétiens comme une menace pour l'identité juive d'Israël. Selon le ministère de l'Intérieur, 42 000 migrants africains vivent en Israël, dont la moitié ne sont pas menacés par l'échéance du 1^{er} avril.



Victime de pressions et de menaces de mort

Le ministre de la Culture exprime son soutien à l'actrice Leila Touchi

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a exprimé, samedi à partir de Tizi Ouzou, son soutien à l'actrice Leila Touchi, victime de pressions et de menaces de mort.

Par Racim C.

S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il a animée en marge de l'ouverture de la 16^e édition du Festival culturel annuel du film amazigh (FCNAFA) au théâtre régional Kateb-Yacine, M. Mihoubi a déclaré que cette comédienne «a notre soutien pour poursuivre sa carrière», et a dénoncé «ces comportements inacceptables qui veulent porter atteinte à la place et la valeur de l'acteur algérien». Rappelant au passage le saccage de la statue de Ain El Fouara (Setif) par un individu, il a ajouté que «nous devons tous ensemble défendre cette créativité et cette beauté, car il est inacceptable que des personnes qui ont certaines idées, tentent de les imposer par la force ou autres méthodes», en

soulignant que cette position de soutenir ceux qui offre du beau a la société «est une position de principe».

A une question sur la position de son département concernant la dernière sortie médiatique de la présidente du parti de l'Equité et de la proclamation (PEP), concernant tamazight, M. Mihoubi a déclaré que «les réponses de ceux qui ont réagi à sa déclaration le dispensait de répondre, n'ayant trouvé aucun qui l'a soutenu». Toutefois, a-t-il poursuivi, «nous disons que tamazight est l'un des fondements de l'identité algérienne et la Constitution a tranché la question».

Abordant, par ailleurs, la promotion de tamazight, il a indiqué que la création de l'Académie de cette langue «interviendra durant ce premier semestre 2018».

R. C. /APS



Cinéma d'expression amazighe

Encourager la production pour aller vers le professionnalisme

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, samedi à Tizi-Ouzou, l'engagement de son département dans sa démarche à encourager la production cinématographique d'expression amazighe pour aller vers le professionnalisme.

Donnant le coup d'envoi de la 16^e édition du Festival culturel annuel du film amazigh (FCAFA), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au théâtre régional Kateb-Yacine, M. Mihoubi a expliqué que cette démarche, qui rentre dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour la promotion et le développement de tamazight (langue, culture et patrimoine), est une première étape avant d'aller vers la professionnalisation.

C'est dans cette optique qu'il a demandé au comité de sélection des films qui seront en compétition pour l'Olivier d'or, la plus

haute distinction de ce festival, «d'être plus souple sur les critères de choix des films sélectionnés afin d'encourager les réalisateurs à produire», observant que «tout film produit mérite d'être diffusé».

Sur 43 films déposés, seulement 17 ont été retenus pour participer à la compétition du FCNAFA 2018, rappelle-t-on.

Le ministre a rappelé que son département soutient financièrement tous les projets cinématographiques (longs et court métrages ou documentaires) des jeunes réalisateurs qui présentent des films bien ficelés et porteurs d'idées, ainsi que la traduction (doublage et sous-titrage) des films afin de leur assurer une large diffusion nationale et internationale.

D'ailleurs, le film qui sera primé durant ce festival sera diffusé durant les autres festivals organisés à travers le territoire

national, pour encourager le réalisateur à se perfectionner, a-t-il dit.

Le soutien s'exprime aussi par la formation puisqu'il a annoncé que les meilleurs cinéastes (deux ou trois) qui émergeront durant ce festival, bénéficieront de formations en Algérie et à l'étranger. En outre, une session de formation qui sera encadrée par des Belges est prévue à Tizi-Ouzou dans le cadre d'une convention signée par ces derniers avec le commissariat du Festival d'Annaba du film méditerranéen.

Cette 16^e édition du FCNAFA, a observé le ministre, intervient dans une conjoncture spécifique marquée par le parachèvement de constitutionnalisation de tamazight par sa reconnaissance langue nationale et officielle et de la fête de Yennayer qui célèbre l'avènement du nouvel an amazigh, journée nationale chômée et payée.

récupération des recettes (droits d'auteur) générées par les films algériens diffusés à l'étranger. Il est également projeté la création d'un festival du film réalisé avec un téléphone portable pour inclure toute la diversité existante dans le cinéma au niveau mondial, a-t-il précisé.

Ce festival, qui sera organisé chaque année pour encourager la production, a-t-il affirmé, «offre pour tamazight, qui bénéficie d'un intérêt particulier pour sa promotion et son développement dans tous ses aspects et au plan culturel et en tant que culture, art et création, un espace de promotion et de développement. Et le cinéma est l'un des plus importants outils pour sa promotion», a-t-il ajouté.

Abordant la démarche de son département pour la promotion du cinéma algérien, M. Mihoubi a annoncé une réunion (hier dimanche) avec un groupe de travail pour la création de la société algérienne de distribution cinématographique pour la prise en charge du volet commercial du film.

Il a aussi rappelé, dans le même sillage, la démarche du ministère de la Culture pour la

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 28 février 2018 :

Jusqu'au 28 février, découvrez

«Artisans de La Casbah» à

l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9

Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h,

une exposition vente qui réunira

une dizaine d'artistes et artisans

dans les différents métiers

qui ont fait la réputation du lieu

mythique, cœur battant de la

capitale algéroise.

Salle El-Mouqgar (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine.

L'entrée est sur réservation (2

places maximum) à l'adresse :

chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

Musée public national d'art

moderne & contemporain

d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1^{er} Salon du dessin d'Alger intitulé

«Dessinez vos desseins».

Musique

«Metalgeria», une journée pour faire revivre la musique métal

Une journée portes ouvertes dédiée à la musique Metal, réunissant trois générations de musiciens et de fans pour faire revivre ce genre musical, et intitulée «Metalgeria», a été animée samedi à Alger.

Cette journée qui a vu la tenue d'une rencontre débat, d'une projection, d'une exposition et d'un concert, a été organisée par un collectif de musiciens au Centre des arts du Palais des rais-Bastion 23.

En début de journée le documentaire télévisuel «Le métal

expliqué à ma mère» (2011), réalisé par le Français Thomas Vandenberghe, qui va à la rencontre de festivaliers et d'artistes pendant le festival «Hellfest» en France, pour expliquer et vulgariser ce mouvement musical et faire tomber les idées reçues que nourrissent les profanes.

Une rencontre débat a été animée, entre autres, par Redouane Aouamer, un des pionniers du métal en Algérie, fondateur du groupe «Litham» et organisateur de plusieurs événements dédiés à cette musique,

afin de discuter de l'avenir de ce genre de moins en moins visible sur la scène musicale algérienne malgré un succès appréciable à la fin des années 1990 et 2000.

Dans les allées du Bastion, les organisateurs ont planté un «marché ouvert de métal rock», proposant des instruments de musique, des disques, des accessoires et des T-shirt.

Un grand concert réunissant plusieurs genres dont le «Jazz Metal», le «Heavy Metal» ou encore le «Thrash Metal», a été

animé devant quelques centaines de spectateurs, par «Danny Kross et le groupe Synopsis», le groupe «Dusk» ou encore les «Jugulator».

Cette manifestation a été conçue pour «révifier» ce genre musical qui a donné de grands noms de la scène actuelle algérienne et qui «compte un très grand nombre de fans et de musiciens malgré les rares scènes qui lui sont réservées», indiquent les organisateurs.

Amel K.



Boxe

Abbadi décroche son premier combat professionnel

LE PUGILISTE algérien, Ilyas Abbadi, a battu, samedi à la salle omnisports de la localité de Daya Ben Dahoua, à une dizaine de km au nord de la ville touristique de Gharadaïa, le Français Anthony Brand, lors d'un combat professionnel dans la catégorie des supers-moyens. Cette première consécration dans le monde de la boxe professionnelle d'Ilyas Abbadi âgé de 26 ans a été réalisée en battant aux points son rival le Français Anthony Brand de 35 ans. L'Algérien Abbadi (1,85 m) a scellé le sort de la partie composée de quatre rounds en s'imposant devant un public acquis aux points à l'unanimité des juges en plaçant plusieurs enchaînements qui semblaient ébranler légèrement le Français. «Ce combat n'est que le début de l'aventure pour ce jeune boxeur Abbadi très doué et qui peut redonner un souffle à la boxe algérienne», a indiqué Mohamed Benguesmia, ancien champion de boxe et ménager général du jeune boxeur Abbadi, à l'issue de ce gala de boxe. De son côté le Français Anthony Brand a reconnu la supériorité de Abbadi auquel il avait souhaité une bonne continuation dans son aventure professionnelle. Pour le jeune boxeur Abbadi, qui débute sa carrière chez les professionnels, il a rappelé, dans

une déclaration, qu'il s'est fixé pour but de «devenir un champion dans sa catégorie super-moyens». «J'ai envie de bien faire et de travailler pour honorer mon pays», a-t-il souligné. Dans un autre combat en catégorie léger, le Français George Leroy s'est montré convaincant et expéditif face à l'Algérien Fateh Mounia, en remportant la partie au milieu du premier round par KO. Suivie par un large public, cette soirée de gala de boxe, intitulée «La nuit des champions», organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Fédération algérienne de boxe et la direction de la jeunesse et des sports de Gharadaïa, à l'occasion de la célébration des festivités du 24 février, anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, a été également marquée par de nombreux combats destinés, essentiellement, à permettre aux jeunes pugilistes du Groupe Sportif Pétrolier d'Alger (GSPA), Boxing Club de Tizi-ouzouf (BC TO) et le Flambeau de Sidi Aamar de Tipaza (FSAT) de s'adapter aux conditions dans lesquelles se déroulent les combats de boxe professionnelle. Pour les organisateurs, «cet évènement est organisé à Gharadaïa dans le but de contribuer au développement de cette discipline sportive dans la région du Sud algérien».

Ligue 1 Mobilis (21^e journée)
Le MCA réalise une autre remontada

■ L'USM Alger et le MC Alger se sont neutralisés (2-2, mi-temps 2-0), en match derby disputé samedi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 21^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu l'USM Blida remporter une précieuse victoire dans la course au maintien, après avoir disposé du DRB Tadjenanet (1-0), au moment où le CR Belouizdad et l'ES Sétif ont ramené de bons résultats nuls, respectivement (1-1) de chez la JS Saoura et (0-0) et de l'Olympique de Médéa.

Par Mahfoud M.

Les choses avaient pourtant bien démarré pour le Rouge et Noir dans ce grand derby algérois, car ayant commencé par mener (2-0) après seulement vingt minutes de jeu, grâce à Derfalou et Boudelbal, buteurs respectivement aux 1' et 19', avant de se faire rejoindre en deuxième mi-temps. Le Doyen avait commencé par réduire le score par Bendebka (55'), avant d'obtenir un penalty à la 70', que le gardien Mohamed Amine Zemmamouche a stoppé devant Walid Derradja. Mais le capitaine mouloudéen Abderrahmane Hachoud avait bien suivi l'action et a réussi à récupérer le ballon avant de le pousser au fond des filets (2-2). Un nul au goût de victoire pour le MCA, revenu de très loin pour sauver les meubles dans ce derby ô combien cher à des centaines de milliers d'Algérois. Quoique, sportivement parlant, ce score de parité n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent littéralement scotchées à leurs anciennes positions, dans le classement général, loin du leader. En effet, le MCA se maintient sur la troisième marche du podium, avec 34 points, suivi de son adversaire du jour, qui partage la 4^e place avec le Paradou AC et la JS Saoura, avec 32 points chacun. Comme l'USMA, la JSS avait raté un peu plus tôt dans l'après-midi une très bonne occasion de renouer avec le succès, elle qui n'a plus gagné depuis cinq matchs, en concédant un nouveau nul à domicile face au CR Belouizdad. Hamia



Le Doyen a réussi à revenir en force

avait pourtant mis le club du Sud sur les bons rails, en ouvrant le score dès la 25', mais Draoui a réussi à niveler la marque pour le Chabab à la 37', pour un score final de (1-1). Un résultat qui maintient la JSS à la 4^e place du classement général avec 32 points chacun, au moment où le Chabab en gagne une, grâce à ce nul, et se hisse par la même occasion au 10^e rang, avec l'USM Bel-Abbès, avec 23 unités chacun. De son côté, l'USM Blida, actuelle lanterne rouge, a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en disposant du DRB Tadjenanet (1-0), grâce à son buteur-maison Samy Frioui, ayant trouvé le chemin des filets dès la 4'. Un score précocement acquis, que les Verts et Blanc ont jalousement défendu jusqu'au coup de sifflet final, pour l'emporter (1-0) et revenir ainsi à seulement trois longueurs de l'avant-dernier, l'USM El Harrach, battue la veille chez le MC Oran (1-0). Par ailleurs, l'Olympique de Médéa s'est neutralisé à domicile avec

l'ES Sétif (0-0), ce qui le maintient à la 9^e place, avec 24 points, au moment où l'Aigle noir occupe seul la 8^e place, avec 30 points. Vendredi, en ouverture de cette 21^e journée, c'est le CS Constantine qui avait réussi une des meilleures affaires, en battant l'US Biskra (1-0), car cette victoire lui permet de consolider sa première place avec 42 points, surtout que son premier poursuivant au classement, le MC Oran, l'a également emporté (1-0) en accueillant l'USM El Harrach. Des résultats identiques, qui maintiennent donc un certain statu quo dans le peloton de tête.

M. M.

Résultats et classement :

JSK-USMBA	2-1
MCO-USMH	1-0
PAC- NAHD	1-1
CSC-USB	1-0
OM- ESS	0-0
JSS- CRB	1-1
USMB -DRBT	1-0
USMA- MCA	2-2

Pts	J
1). CS Constantine	42 21
2). MC Oran	38 21
3). MC Alger	34 21
4). Paradou AC	32 21
-). JS Saoura	32 21
-). USM Alger	32 21
7). NA Hussein Dey	31 21
8). ES Sétif	30 21
9). Olympique Médéa	24 21
10). USM Bel-Abbès	23 21
-). CR Belouizdad	23 21
12). US Biskra	22 21
-). JS Kabylie	22 21
14). DRB Tadjenanet	21 21
15). USM El Harrach	18 21
16). USM Blida	15 21

Sports de boules

Les boulistes de l'EN «B» s'illustrent

LA DOUBLETTE de l'équipe nationale «B» de boules s'est illustrée de fort belle manière au tournoi national de pétanque disputé, deux jours durant, dans la wilaya d'Illizi, en se hissant sur la plus haute marche du podium. Ce trophée en pétanque a été décroché par la doublette avec mérite après avoir vaincu son homologue de l'équipe nationale «A», en seconde position, suivie de l'équipe de la wilaya de Batna, en 3^e position. Le bouliste, Lakhdar Hellal, de l'équipe nationale vainqueur de ce tournoi, s'est dit fier de cette consécration fruit, a-t-il estimé, des intenses préparatifs pour les diverses manifestations sportives initiées à travers différentes régions du pays, ajoutant que ce rendez-vous sportif constitue une occasion pour se

mesurer aux pairs boulistes et échanger les expériences techniques dans cette discipline. Le président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), Mohamed Chrâa, s'est, de son côté félicité des efforts fournis par la ligue «LSB» de la wilaya d'Illizi pour la réussite de cette manifestation sportive marquée d'une bonne organisation et du haut fair-play ayant régné entre participants. Mis sur pied les 23 et 24 février à Illizi dans le cadre de la célébration des festivités commémoratives du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et la nationalisation des hydrocarbures, ce tournoi a regroupé au bouledrome de la salle omnisports d'Illizi 150 boulistes issus de 18 wilayas du pays.

Match amical Algérie (U21)- Palestine

L'équipe palestinienne est arrivée

La sélection palestinienne de football est arrivée samedi à Alger pour y affronter en match amical son homologue algérienne des moins de 21 ans (U21), mardi (18h00) au stade du 5-Juillet. «Nous sommes très contents d'être à Alger pour jouer face à nos frères algériens qui comme à chaque occasion nous reçoivent avec beaucoup d'enthousiasme. Nous avons hâte d'être sur la pelouse pour faire plaisir au merveilleux public algérien», a déclaré le directeur technique de l'équipe palestinienne, Djaber Djabarine. De son côté,

l'entraîneur bolivien de la Palestine, Julio Cesar, qui a pris les rênes de l'équipe en avril 2017, a estimé que «la confrontation face à la sélection algérienne U21 constituera une très bonne préparation avant le dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Asie 2019, face à Oman». «Nous avons, également, programmé d'autres stages de préparation en Arabie saoudite et à Bahreïn avant d'affronter Oman», a-t-il ajouté. La délégation palestinienne composée de 36 personnes, dont 24 joueurs, qui sera hébergée au Centre technique

national de la FAF à Sidi Moussa, a été accueillie à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediene par le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saad. Pour sa part, le sélectionneur de l'équipe algérienne des moins de 21 ans Boualeme Charef, a convoqué 26 joueurs qui sont en stage à l'Ecole nationale d'hôtellerie de Ain Benian (Alger). Cette rencontre amicale rentre dans le cadre de la préparation de la sélection U21 pour les Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne) et les éliminatoires des Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Sidi Bel-Abbès

Saisie de 34 kg de kif traité

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès ont procédé à la saisie de 34 kg de kif traité, a-t-on appris, dimanche de ce corps de sécurité. Cette quantité de drogue a été saisie la semaine dernière à la suite d'un barrage de la gendarmerie dressé sur l'autoroute Est-Ouest, ayant permis d'arrêter huit personnes et

de saisir trois véhicules utilisés dans le transport de la drogue. Les mis en cause ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt, a-t-on précisé de même source. L'enquête suit son cours pour démasquer les autres membres de ce réseau criminel activant dans plusieurs wilayas, signale-t-on encore. L. M.

Société de distribution de l'électricité et du gaz

Récupération de 30% des créances impayées

LA SOCIÉTÉ de distribution de l'électricité et du gaz (SDC, filiale de Sonelgaz) a pu recouvrer, jusqu'à maintenant, 30% des créances impayées auprès de ses abonnés, qui avoisinaient les 56 milliards de dinars, a indiqué dimanche à l'APS le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab. «Le taux de recouvrement des créances impayées auprès de nos clients publics et privés s'améliore de jour en jour pour se situer actuellement à 30%», affirme-t-il en marge d'un atelier sur la formation dans les métiers d'électricité et de gaz en Afrique. Pour rappel, la SDC avait lancé en mai 2017 une vaste opération pour le recouvrement de ses créances auprès de ses clients, baptisée «Tahsil», et ce, à travers

ses 355 agences commerciales au niveau national. La part la plus importante des créances est détenue sur la clientèle privée et représente 46% du portefeuille, tandis que 40% sont détenus sur les administrations, les entreprises publiques et les opérateurs économiques. S'agissant des clients publics (administrations, entreprises...), cette société a établi un échéancier avec cette catégorie d'abonnés pour le paiement de leurs dettes. En 2017, le nombre des abonnés en électricité a atteint 9,1 millions de clients, contre 8,8 millions en 2016, soit une évolution de 4%, tandis que le nombre de clients gaz s'est établi à 5,2 millions en 2017 contre 4,9 millions en 2016, en hausse de 7%. Ali T.

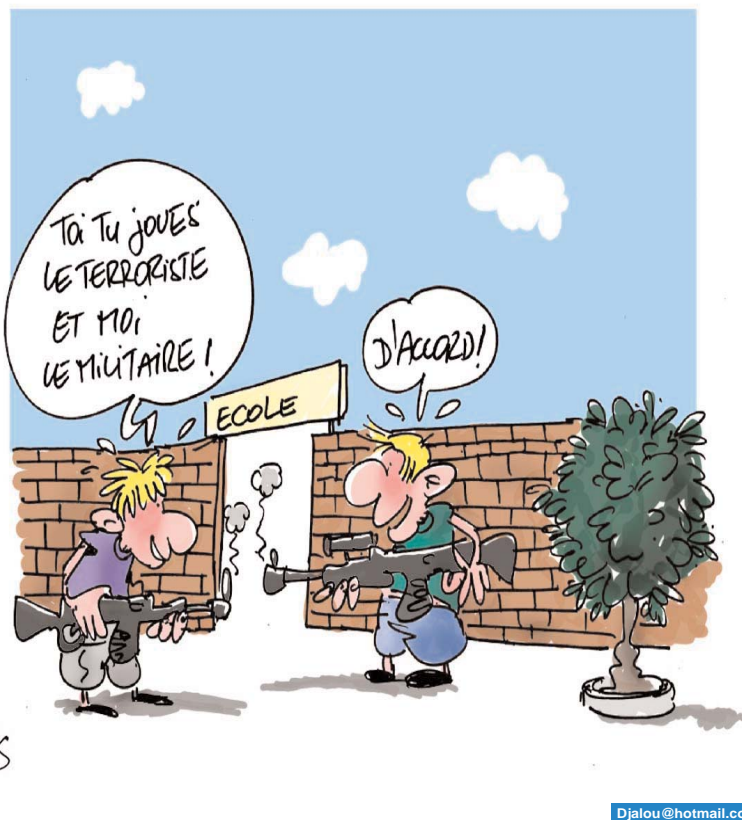
Région de Berriane

Nouvelles découvertes de trois gisements d'art rupestre

TROIS nouveaux gisements d'art rupestre datant de la période préhistorique ont été découverts dernièrement et fortuitement dans la commune de Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a appris dimanche l'APS auprès de la direction de la culture de la wilaya. Ces gisements qualifiés «d'importants» par des archéologues et autres spécialistes en préhistoire et art rupestre ont été mis au jour par des jeunes scouts de la région lors d'un bivouac dans une zone désertique à une trentaine de kilomètres à l'est de Berriane, près de l'Oued-Laroui, a précisé Mohamed Alouani chargé du patrimoine à la direction de la culture. De nombreux tumulus et des ateliers de fabrication d'outillages en silex et en calcaïdoine ainsi que de l'outillage préhistorique composé de pointes, de racloirs et de grattoirs, ont été trouvés dans ce site, a fait savoir M. Alouani. Par ailleurs, des gravures et dessins, des objets en pierre et silex ainsi que des monuments funéraires atypiques à la région du M'zab ont été également retrouvés dans différents endroits, affirme le même responsable. Cette nouvelle découverte, auxquelles s'ajoutent d'autres découvertes effectuées dans la région durant l'été 2013 et qui témoignent, selon les spécialistes, de l'existence d'une vie humaine dans la région depuis des milliers d'années, restent en quête d'intérêt pour l'épanouissement d'un tourisme culturel et

scientifique. Ces sites archéologiques et de gravures rupestres d'une valeur «inestimable» constituent, outre la mémoire de la région exprimée par les différentes représentations et figures fauniques et humaines appartenant à la période libyco-berbère, une matière de référence pour les recherches académiques et historiques sur la région, en plus de leur rôle dans le tourisme, a souligné le même responsable. Après un intense travail archéologique de terrain et des analyses utilisant des technologies de pointe, une équipe de spécialistes de l'Office de protection de la vallée du M'zab (OPVM), de chercheurs et d'universitaires, a élaboré un dossier de classement de ces sites afin de les préserver contre les actes de vandalisme, de vol et de mettre en place une stratégie de valorisation de ce patrimoine dans le cadre d'un tourisme respectueux des valeurs patrimoniales de la région. Plusieurs sites archéologiques ont été mis au jour ces dernières années dans la wilaya de Ghardaïa, particulièrement à Daya Ben Dahoua, Berriane, Métili, Ghardaïa et El-Atteuf, ce qui consolide l'attractivité touristique de la région, a affirmé le responsable du patrimoine à la direction de la culture. Le Sahara algérien constitue un musée à ciel ouvert et une mémoire de l'humanité qu'il est impératif de préserver et de mettre en valeur ses richesses, conclut M. Alouani. R. C.

Fusillade dans une école aux Etats-Unis



Tipasa/Arrêt «provisoire» du projet 1 200 unités AADL

Découverte fortuite de vestiges «présumés romains»

■ Le responsable a tenu à préciser qu'il ne s'agit pour le moment que de «simples présomptions», en attendant la confirmation par les résultats des analyses et enquêtes du CNRA.

Par Racim C.

Des vestiges «présumés romains» ont été découverts «par pur hasard» sur le chantier de réalisation de 1 200 unités AADL, dans la ville de Tipasa, a-t-on appris dimanche du directeur de la culture de la wilaya qui a signalé l'arrêt «provisoire» des travaux du projet. Les premiers repérages, réalisés sur site, ont démontré qu'il s'agit de deux tombes de près de deux mètres de long et d'un caveau renfermant des ustensiles «présumés romains», dans l'attente des résultats des analyses du Centre

national de recherche en archéologie (CNRA), a indiqué Djilali Zebda dans une déclaration à l'APS. Le responsable a tenu à préciser qu'il ne s'agit pour le moment que de «simples présomptions», en attendant la confirmation par les résultats des analyses et enquêtes du CNRA, lesquels détermineront, a-t-il dit, la prise d'une décision de «fouilles d'urgence» ou de «sauvetage», selon son expression. A noter que la découverte de ces vestiges, sur le chantier d'une base de vie d'un projet de 1 200 unités location-vente du programme «AADL 2013» sur les hauteurs de Tipasa, a été signa-

lée par l'entreprise en charge du projet à la direction de la culture de la wilaya. Suite à quoi une décision a été prise pour l'arrêt «provisoire» du projet, dans l'attente des résultats des analyses du CNRA, qui détermineront la poursuite du projet ou sa délocalisation, a-t-on ajouté de même source. «Les vestiges en question ont été découverts loin du site d'implantation de ce projet de 1 200 logements», a souligné, pour sa part, la directrice de l'urbanisme de la wilaya, Hakima Hamza, se basant sur les «informations en possession de mes services», a-t-elle dévoilé.

R. C./APS

Un terroriste arrêté à Batna

Un atelier de préparation d'explosifs découvert dans son domicile

UN TERRORISTE a été arrêté, samedi à Batna, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire qui a découvert dans son domicile un atelier de préparation d'explosifs, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 février 2018 à Batna, le terroriste I. Hanafi dit Abou Abdallah, et a découvert dans son domicile un atelier de préparation d'explosifs contenant des quantités de produits explosifs, des outils de détonation ainsi qu'un micro-ordinateur, une paire de jumelles, une boussole, des moyens de communication et d'autres objets», précise le communiqué. Par ailleurs, dans

le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont appréhendé à Tamanrasset, contrebandiers et saisi 200 litres de carburant, un téléphone satellitaire et divers outils d'orpaillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté deux narcotrafiquants et saisi 15,8 kilogrammes de kif traité et 416 unités de différentes boissons à Oran et Mascara». D'autre part, des garde-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de six personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Ghazaouet dans la wilaya de Tiemcen, tandis que sept immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Béchar», ajoute la même source.

Hani Y.